

FORAGE : RÉGULARISATION

**Accompagnement
à la régularisation
d'un forage**

Les 
AVANTAGES

- > Une équipe pluridisciplinaire (expertise technique et réglementaire) reconnue par l'administration.
- > Un accompagnement dans les échanges avec l'administration.
- > Indépendance et neutralité de nos conseillers et de nos conseillères.

Vous souhaitez faire un point sur la situation administrative de votre forage.

Pour conserver cet accès à l'eau, nous vous proposons :

- un état des lieux de votre installation
- un accompagnement à la régularisation avec la réalisation du dossier loi sur l'eau

2 formules pour répondre à vos besoins



VOUS ÊTES :

- ▶ Chef d'exploitation agricole ou groupe d'agriculteurs, collectivités.
- ▶ Vous avez un ou plusieurs forages, vous souhaitez :

- 1 Un état des lieux de votre installation.
- 2 Un accompagnement à la régularisation si nécessaire.

Accompagnement à la régularisation de votre forage

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	TARIFS HT
État des lieux <ul style="list-style-type: none">- Vérification de la présence d'autorisation administrative (récepissé de déclaration ou arrêté), et le cas échéant des conditions d'exploitation- Consultation des bases de données (BSS, Agence de l'eau...)- Selon dossier : RDV dans nos locaux ou sur site	∨ x	∨	∨ Tarification à l'heure
Accompagnement à la régularisation : <ul style="list-style-type: none">- Régularisation au titre du code minier BSS - déclaration DUPLOS- Visite sur site pour :<ul style="list-style-type: none">• Étudier l'environnement proche de l'ouvrage• Contrôler l'état extérieur du forage (tête de forage)- Réalisation du dossier loi sur l'eau dans les conditions actées avec l'administration*.- Suivi administratif du dossier <p><i>* Selon les éléments en notre possession : il pourra être demandé un passage caméra (prestation Chambre sur devis), et/ou des essais de pompage (par un foreur).</i></p>	 x	 x	Tarification à l'heure Selon projet, sur devis

Vos interlocuteurs

Hydrogéologues

Ludivine CHATEVAIRE - Loïs TAHON

02 38 71 95 93 | 02 38 71 91 25